

Deux journées de sensibilisation et d'information à l'hôpital

Bien manger pour la santé

La 4^e Journée nationale de l'alimentation à l'hôpital, en EHPAD et dans les maisons de retraite avait pour cadre, mardi 16 juin, l'hôpital de Montargis.

Tous les établissements participants préparent un même menu au déjeuner pour leurs patients, leurs résidents en EHPAD ou maisons de retraite et leurs personnels. Ce principe, qui était à l'origine de cette Journée lors de sa création en 2009, s'est enrichi de deux autres temps : le petit-déjeuner et le goûter.

Au CHAM, à l'initiative de Cédric Lefèvre, respon-



Journée de la diététique à l'hôpital.

sable du service diététique, un stand a été installé afin de proposer aux patients ou au personnel des smoothies réalisés sur

place.

Le but est d'avoir un rôle éducatif dans l'alimentation des patients, aussi bien en les sensibilisant

sur l'alimentation qu'en les informant sur la chaîne de métiers qui y contribuent. Il s'agit aussi de mobiliser les professionnels sur le rôle de l'alimentation des patients et des résidents dans le cadre d'une prise en soins globale.

Des carences alimentaires

Cédric Lefèvre explique avoir constaté chez les personnes âgées des carences alimentaires qui augmentent les risques d'accident osseux, ou peuvent ralentir la guérison.

Plus de 200 personnes se sont arrêtées sur le stand mis en place dans le hall du CHAM.

Sensibiliser le public au don d'organes

À l'occasion de la Journée de réflexion sur le don d'organes, Carine Brunet et Éric Narcisse, infirmiers au Centre hospitalier régional d'Orléans, ont rejoint leur collègue Nathalie Parquet, leur correspondante au Centre hospitalier de l'agglomération montargoise pour inviter chacun à exprimer sa position à ses proches.

Les Français sont en

grande majorité favorables au don d'organes, mais ils sont peu nombreux à faire connaître leur position à leur famille. Le taux de refus avoisine les 40 % alors que près de 80 % des Français seraient prêts à donner leurs organes (sondage 2013).

Chaque année, le nombre de personnes inscrites en attente d'organe s'accroît et le décalage entre

le nombre de nouveaux inscrits (environ 20.000 personnes en attente d'une greffe en 2014) et le nombre de greffes effectivement réalisées (5.300 en 2014) s'accroît. La France est toujours en situation de pénurie.

Une nouvelle loi

Une nouvelle loi votée par les députés fait de tous les Français majeurs

des donneurs présumés consentants. Si une personne s'y oppose, il faut qu'elle ait signifié son refus de voir ses organes prélevés, en s'inscrivant au registre national du refus de dons d'organes.

Au plus tard à partir de 2017, la famille du défunt ne sera plus consultée mais simplement informée d'un prélèvement.